

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

**ASSOCIATION LA LIGNE D'EAU ST MARCEL/VERNON**

**Mairie de St Marcel**

**Route de Chambray**

**27950 ST MARCEL**

Le 6 juillet 2018 à 20h, les membres de l'association LA LIGNE D'EAU STMARCEL/VERNON se sont réunis à La Maison des Associations de St Marcel en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. Jean-Marc Holubeik, président de l'Association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Patricia ECHARD, secrétaire de l'Association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Budget prévisionnel
- Saison 2018/2019
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Remise des récompenses

Il a été fait lecture des différents rapports, moral (M. HOLUBEIK, M. LAMPERIER, Mme ECHARD), sportif (M. MARTINET) et financier (M. LAMPERIER)

Il a été expliqué la règle de la FFN imposant de devoir licencier tous les adhérents (renforcée par l'arrêt du Conseil d'Etat n° 406811 du 30 mars 2018 confirmant article L.131-6 du code du sport), ainsi que les nouveaux tarifs des licences, et la conséquence de devoir augmenter le montant de l'adhésion à La Ligne d'Eau de 10€.

Il a été évoqué la volonté d'avoir 100% des jeunes adhérents réussissant le test Sauv'nage.

Il a été évoqué la mise en place des cours couplés, afin d'améliorer la pédagogie et la cohésion de groupe.

Il a été présenté les nouveaux créneaux, notamment adultes.

Il a été évoqué la volonté d'organiser un stage délocalisé aux vacances de printemps, financé par les actions 2017/2018 et du mécénat.

Il a été fait appel à toutes les bonnes volontés pour améliorer le fonctionnement du club.

Il a été procédé à la remise de récompenses aux membres méritants, dont la liste a été définie par le CA.

A l'issue du débat entre les membres, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier : L'Assemblée adopte la délibération à l'unanimité
- Approbation du budget : L'Assemblée adopte le budget à l'unanimité
- Renouvellement des mandats et des membres du Conseil d'Administration :

Membres sortants (statutaire) : M. Jean-Marc Holubeik, M. Christophe Lampérier, M. François Martinet.

Membres ayant fait le choix de ne pas se représenter : Mmes Stéphanie Platel-Toutin et Alissonn Adnin.

Il est procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration. Sont élus à l'unanimité : Mmes Amélie Cameira, Patricia Echard, Marie-Paule Holubeik, Christelle Lampérier, Ms. Jean-Marc Holubeik, Christophe Lampérier, Frank Sortais, François Martinet (entraîneur)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la Secrétaire

A St Marcel, le 14 juillet 2018

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President.

Le secrétaire

A smaller, more fluid handwritten signature in black ink, likely belonging to the Secretary.